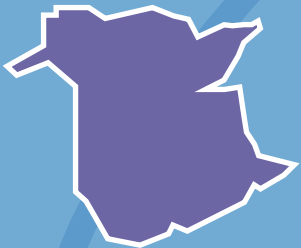


Répercussions de l'enfouissement des déchets organiques

QUE SONT LES DÉCHETS ORGANIQUES?

Des matières biodégradables provenant des plantes ou des animaux, ce qui comprend les déchets alimentaires, le papier souillé, les résidus de jardin et les déchets d'animaux de compagnie.

Au Nouveau-Brunswick, **LES DÉCHETS ORGANIQUES REPRÉSENTENT 30 % DES DÉCHETS** qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.



C'est assez pour remplir plus de

17 000 CAMIONS À ORDURES PAR ANNÉE.



LORSQU'ILS SONT ENFOUIS DANS UN SITE D'ENFOUISSEMENT, LES DÉCHETS ORGANIQUES :

1

PRODUISENT DES GAZ À EFFET DE SERRE

Même si les sites d'enfouissement régionaux sont équipés pour atténuer ces gaz, les déchets organiques demeurent parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre de la province.

2

RÉDUISENT LA DURÉE DE VIE DES SITES D'ENFOUISSEMENT

Les déchets organiques occupent beaucoup d'espace dans les sites d'enfouissement et l'agrandissement d'un site d'enfouissement est coûteux.

3

CONSTITUENT UNE PERTE DE RESSOURCE

Lorsque les déchets organiques sont enfouis, ils sont perdus à jamais au lieu d'être utilisés pour fabriquer des produits comme le compost.

4

ATTIRENT LES ANIMAUX

Cela a un impact négatif sur leur santé en raison d'un régime alimentaire et d'un habitat non naturel.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?



RÉDUIRE :

Réduisez vos déchets alimentaires. Mangez les restes ou donnez la nourriture en trop aux banques alimentaires locales.



RÉUTILISER :

Acheter des alternatives réutilisables à du papier essuie-tout et réutiliser les restes de nourriture pour les prochains repas.



COMPOSTER :

Participer à un programme de collecte sélective ou essayer de composter à la maison.



NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ORGANIQUES.

Pour en savoir plus : GNB.CA/ReacheminementDesDechets